

**Club de Plongée et d'Apnée d'Echirolles****DEMANDE DE LICENCE ou ADHESION  
SAISON \_\_\_\_\_****IDENTIFICATION**

M. – Mme NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS PERSONNELLES** *(ne pas compléter si inscription en ligne)*Assurance complémentaire : piscine  loisir 1  loisir 2  loisir 3  aucune Activité souhaitée : plongée scaphandre  plongée apnée  monopalme  maintien physique 

N° de téléphone fixe \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Personne à contacter en cas d'accident (nom et N° mobile) \_\_\_\_\_

Niveau de plongeur: \_\_\_\_\_ obtenu le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

Niveau d'apnéiste: \_\_\_\_\_ obtenu le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

ALLERGIE aux médicaments (notamment à l'aspirine) : oui / non =&gt; Si oui lesquels : \_\_\_\_\_

Souhaitez vous une attestation de paiement de votre adhésion: oui / non

**PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :**

- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'activité demandée, délivré par un médecin fédéral ou un médecin du sport, datant de moins de 3 mois, pour les nouveaux adhérents, ou à la date anniversaire du précédent pour les anciens adhérents (conserver l'original).
- Une photo d'identité pour les nouveaux adhérents ou les anciens qui ont un peu changé de tête.
- Une photocopie du dernier diplôme de plongée obtenu (pour les nouveaux adhérents).
- Une autorisation parentale pour les jeunes de moins de 18 ans.
- Les chèques sont à libeller à l'ordre de : C.P.A.E. 1 pour la licence, 1 pour l'adhésion, 1 pour l'assurance, 1 pour la revue.

**Le C.P.A.E. rappelle aux adhérents que la licence comprend une assurance « responsabilité civile au tiers ».**

En application de l'article de la loi N° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée par la loi n°92-652 du 13 juillet 1992 et le décret n° 93-392 du 18 mars 1993, les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels, entre autre les assurances proposées par le club.

La Fédération a négocié également d'autres garanties complémentaires d'assurance.

Toute information et adhésion éventuelle auprès du cabinet Jean LAFONT, 52 Bd Clémenceau – 66000 PERPIGNAN – tél. 04 68 35 22 26 ou Fax 04 68 35 11 05 ou jeanlafont@soleos-pro.com ou www.cabinet-lafont.com

**Toute demande d'inscription implique la prise de connaissance et l'acceptation du règlement intérieur joint****Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Club de Plongée et d'Apnée d'Echirolles****DATE et SIGNATURE OBLIGATOIRE**  
précédée de la mention « lu et approuvé »